

Recherches sociographiques



Louis-Edmond HAMELIN, *Le rang d'habitat. Le réel et l'imaginaire*

Pierre Poulin

Volume 36, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056981ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056981ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poulin, P. (1995). Compte rendu de [Louis-Edmond HAMELIN, *Le rang d'habitat. Le réel et l'imaginaire*]. *Recherches sociographiques*, 36(2), 406–409.
<https://doi.org/10.7202/056981ar>

Cela dit et compte tenu des limites d'un texte si court, l'analyse de ces programmes est fort intéressante et poursuit toujours le souci de voir leur impact sur la pauvreté. L'auteur termine ce chapitre par une figure illustrant les interactions qui devraient exister entre les différents programmes pour constituer une véritable politique intégrée de développement des ressources humaines liant la formation professionnelle, le soutien du revenu et l'insertion au marché du travail. Évidemment, ce besoin d'intégration et de simplification des programmes soulève de nouveau la pertinence d'un revenu minimum garanti que la Commission MacDonald recommandait en 1985 et que le gouvernement québécois considérait déjà au début des années 1970. Mais Cousineau n'en fait aucune mention.

Le chapitre 3 aborde la question centrale du livre qui est le partage de compétences pour une meilleure efficacité des programmes. C'est ici que l'on perçoit davantage le biais de la formation en économique de l'auteur, qui fait une analyse intéressante, quoique assez sommaire, mais un peu théorique et faisant abstraction des considérations sociales, politiques, voire même psychologiques. Quand on a connu tous les débats constitutionnels, ce petit chapitre est à la fois rafraîchissant de simplicité et de froide logique, mais loin de la dure réalité des débats, tractations et revendications des gouvernements et des groupes d'intérêts. On note entre autres la notion de région qu'utilise l'auteur pour expliquer la possible décentralisation régionale des programmes (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique). Cela hérissierait plusieurs représentants provinciaux qui rejettent ces découpages qui ne respectent ni l'histoire, ni les formes particulières de développement, sans parler de l'oubli des deux territoires (Yukon et Territoires du Nord-Ouest), qui affirment leur autonomie de plus en plus.

On peut donc apprécier la démonstration et même la conclusion qui soutient le besoin de décentraliser (régionaliser) la gestion des programmes, tout en maintenant un rôle de péréquation au gouvernement fédéral. Cette formule garantirait la créativité, l'efficacité et l'équité tout en respectant «l'hétérogénéité des préférences» des collectivités régionales et les «externalités» de ces collectivités, c'est-à-dire les forces économiques et sociales influençant une région.

En somme, cette petite monographie est intéressante pour qui cherche un aperçu rapide des programmes de sécurité sociale et du débat sur le partage des compétences. Mais elle est peu développée et fait abstraction de toute la littérature sociopolitique, pourtant abondante et qui aurait pu éclairer l'auteur ou au moins l'amener à expliciter et enrichir son argumentation pour tenir compte des réalités et historiques complexes.

Jean PANET-RAYMOND

*Service social,
Université de Montréal.*

Louis-Edmond HAMELIN, *Le rang d'habitat. Le réel et l'imaginaire*, Montréal, Hurtubise, 1993, 328 p.

Le rang a été au Québec, et ailleurs, un phénomène marquant dont les traces sont encore perceptibles dans le paysage. Il est étonnant de constater comment le concept, pourtant si familier, demeure mal connu et mal défini. C'est un très bel ouvrage que nous offre

Louis-Edmond Hamelin sur le thème du «rang d'habitat». La réputation du chercheur n'est plus à faire. Géographe de formation, il a à son actif de nombreux ouvrages dont certains lui ont valu des prix prestigieux. Probablement insatisfait d'une retraite survenue trop rapidement, l'auteur entreprend un programme de maîtrise en linguistique où il traite de façon novatrice le concept de «rang», et l'enjeu est de taille.

Tout d'abord, cet ouvrage est pluridisciplinaire. Il fait appel à la géographie, à l'histoire, à la cartologie, à l'arpentage ainsi qu'à la linguistique. À partir de sources multiples et diversifiées, l'auteur cherche à cerner les origines, les formes, les représentations et les symboliques que contient la notion de «rang» au sens de «peuplement aligné type Québec». Le corpus se compose de plusieurs types de matériaux, qu'exige la pluridisciplinarité. Les cartes anciennes sont amplement utilisées pour trouver les traces des limites administratives des entités territoriales. Les sources imprimées ou manuscrites de diverses époques fournissent un large éventail d'informations et de références. Par ailleurs, l'emploi des dictionnaires et d'ouvrages linguistiques contribue à enrichir l'explication des phénomènes.

L'ouvrage se divise en cinq chapitres. Dans le premier, Hamelin cherche les racines profondes de ce terme en Europe, principalement en France et en Allemagne où il analyse et compare et les différentes formes de peuplement depuis le Moyen-Âge. De plus, selon l'auteur, même si le mot «rang» n'est pas employé comme tel à l'époque de la Nouvelle-France, il ne fait aucun doute que le phénomène existait; le «rang» ne serait donc pas une création nord-américaine comme certains ont semblé le penser.

Dans un deuxième chapitre, Hamelin étudie le phénomène et son implantation au début de la Nouvelle-France. Comme la pénétration du continent s'est effectuée par le réseau hydrographique, le lieu où les premiers européens posèrent le pied s'associait à la côte. L'auteur n'est pas sans rappeler les multiples sens que peut prendre le mot «côte», tout en soulignant que le concept n'est pas nécessairement synonyme de «rang» au sens de «peuplement aligné type Québec», il symbolise, entre autres, une montée. Peu à peu, à force de défricher les terres riveraines, le besoin se fait sentir pour d'autres «rangées de peuplement» qui se collent aux premières et deviendront les «rangs d'arrière-fleuve». Leur nombre allant toujours croissant, la numérotation est rendue nécessaire, et se met en place avec l'arpentage anglais. Par analogie, le phénomène peut être observé en Acadie, en Louisiane et au Michigan où, même si différentes formes de division cohabitent, ce sont les lots de formes allongées qui dominent.

Dans son troisième chapitre, l'auteur étudie l'évolution du «rang» aux XVIII^e et XIX^e siècles par rapport à un contexte nouveau, l'arrivée de Loyalistes et d'immigrants, Anglo-Saxons pour la plupart, sur le territoire québécois. La subdivision du territoire en townships allait-elle sonner le glas du peuplement de type rangique? Au fait, «rang» et «range» sont-ils synonymes? À partir de l'examen minutieux de cartes anciennes et de textes d'époque, l'auteur scrute l'origine et les différents sens que prend le concept. Selon Hamelin, le «range» qui apparaît avec l'arpentage des townships et qui se traduit par «rang» dans les éditions françaises au XIX^e siècle, ne peut être antérieur à «rang» comme désignant. Par ailleurs, il démystifie le concept même de township qui diffère selon les lieux d'implantation, soit les townships de l'Est et de l'Ouest: ils ont été créés en grand nombre entre l'après-conquête et 1840, mais le vocable de township ne suffit pas à attribuer une origine anglophone aux résidents du lieu. L'auteur prend pour exemple le township de Cranbourne, divisé en lots de 100 acres en 1823 (p. 109), ce qui semble plaire aux Canadiens français.

Il n'y a pas eu, selon Hamelin, d'opposition entre les deux systèmes, comme plusieurs l'ont vu au départ. La relative lenteur des Canadiens français à peupler les townships pouvait venir de différents facteurs mais pas d'une division territoriale incompatible avec leurs besoins.

Le quatrième chapitre ouvre la porte sur l'aventure des subdivisions du territoire québécois aux XIX^e et XX^e siècles, sans doute la période la plus riche par la création et par l'ouverture de nouveaux territoires dont les limites exigent d'être connues. Cet âge d'or de l'établissement en milieu rural est symbolisé par la création des cantons entre 1840 et 1950. Autre avertissement de l'auteur: «rang de canton» et «rang de township» sont différents même si au Québec, on traduit longtemps l'un par l'autre. La première expression plongerait ses racines jusqu'en Europe où il semble que dans l'ancien provençal, canton «aurait le sens de "bord" désignant un espace habité pouvant être paroissial». (P. 124.) Graduellement, la structure des cantons va se greffer aux limites existantes, soit celles des seigneuries et des townships. Ils représentent autant de nouvelles rangées de lots prêts à être partagés entre les colons. L'auteur fait remarquer, avec justesse, qu'entre 25% et 30% des nouvelles entités administratives créées entre 1834 et 1852 portent un toponyme francophone, par exemple Simard, Tremblay et Laterrière. La démonstration de l'auteur se poursuit par l'analyse du contexte qui conditionne l'évolution du canton. Par le discours des élites, l'action colonisatrice devient une œuvre nationale. L'État appuie les initiatives par différents programmes. Cependant, les autorités ne semblent pas tenir compte des possibilités réelles des sols, conditionnées par le climat et la latitude, pour vanter les possibilités de ces nouveaux espaces. De plus, le système d'exploitation agro-forestier qu'engendre la colonisation de ces secteurs profite aux intérêts des «commerçants de bois» au détriment de l'agriculture. Dans une dernière partie de ce quatrième chapitre, l'analyse quantitative sert à identifier les différents types de rangs.

Le cinquième chapitre, intitulé «Rang dans l'espace et le temps», développe l'aspect linguistique de l'objet observé par l'étude, entre autres, du vocabulaire, de la synonymie, des toponymes pour conclure par un historique du rang. C'est le moment pour l'auteur de tracer un bref bilan des quatre chapitres précédents et de préciser plus particulièrement les notions linguistiques. L'étymologie, la lexicologie, la sémantique servent à comprendre comment les mots naissent et évoluent selon le contexte. De plus, force est de constater qu'un concept peut avoir plus d'un sens. En guise de conclusion, ce ne sont pas moins de vingt définitions de «rang» en tant que «peuplement aligné» que nous propose l'auteur.

Il ne fait aucun doute, à notre avis, comme il est mentionné dans le résumé du volume, que «nous sommes ici en présence d'une œuvre majeure sur le Québec profond». Majeure parce qu'elle touche à un point sensible de la mémoire collective des Québécois. Le Québec d'aujourd'hui porte les traces dans le paysage des divisions territoriales, et ce depuis l'arrivée des premiers Européens avec les premières seigneuries au XVII^e siècle jusqu'à l'avènement des cantons. Et qui de nous n'a pas emprunté un «chemin de rang» pour découvrir la campagne québécoise sans vraiment se rendre compte du labeur que l'entreprise de les ouvrir a pu représenter à une période où les moyens étaient rudimentaires? Cet ouvrage a plusieurs forces. Tout d'abord, à l'image de l'auteur, il est pluridisciplinaire. Le concours de diverses disciplines, pour peu qu'elles soient abordées avec méthode, ne permet-il pas de contribuer à vérifier la validité d'une hypothèse? Cette longue expérience de l'auteur dans le domaine de la recherche est très perceptible par le souci de présenter au lecteur un ouvrage très bien documenté et riche en références.

Les mots que nous utilisons pour désigner les objets et les concepts véhiculent un appareil référentiel qui diffère selon le degré de compréhension et de représentativité des phénomènes observés. En effet, la plupart des gens croient que «township» et «canton» sont synonymes, tout comme «rang» et «range». À ce titre, Hamelin nous donne les clefs afin de comprendre la signification des concepts tels «rang, township, canton, concession et côte».

En somme, voilà un ouvrage qui sera profitable tant aux chercheurs qu'aux étudiants, qui trouveront là matière à réflexion sur l'un des éléments clés du territoire québécois des origines à nos jours.

Pierre POULIN

*Département de géographie,
Université Laval.*

Alain LABERGE, *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 647 p.

Histoire de la Côte-du-Sud est le quatrième volume de la collection «Les régions du Québec» après ceux sur la Gaspésie, en 1981, sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur les Laurentides, en 1989. — Normalement, toutes les régions du Québec, soit plus d'une vingtaine, devraient y passer. — Il aura fallu environ cinq ans de travail préliminaire à un groupe de recherche avant que l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) parraine le projet en 1989 et qu'il publie le volume en 1993. Il est facile de se représenter l'ampleur du défi.

Mais, qu'est-ce que la Côte-du-Sud? Peu de Québécois connaissent ce nom. La Côte-du-Sud est la région qui couvre les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska; elle est donc coincée entre le fleuve, la frontière des USA et les régions de la Beauce, de Québec et du Bas-Saint-Laurent. Même si elle est peu connue en tant que région, c'est l'une des plus vieilles du Québec, dont le peuplement a commencé vers 1670, mais dont le nom a pratiquement disparu à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e au profit du Bas-Saint-Laurent. C'est une région qui est toujours demeurée rurale avec une population dotée d'un fort sentiment d'appartenance malgré les remodelages et les découpages administratifs successifs depuis plus de 300 ans.

Le volume est un collectif très bien édité et imprimé ainsi que solidement relié avec une couverture souple très attrayante. En parties liminaires, il présente de courtes introduction et conclusion, une très intéressante annexe sur l'évolution des comtés et de leurs députés, un index thématique, anthroponymique et toponymique, une carte des régions historiques du Québec et une liste des sigles utilisés. La table des matières est très détaillée, mais il aurait été plus utile de la placer au début de l'ouvrage tout comme les listes des tableaux, figures et cartes. La liste des figures ne rend cependant pas justice au contenu de l'ouvrage puisque plus de 300 illustrations n'y sont pas répertoriées.

Les notes sont reportées à la fin du volume. Elles couvrent 47 pages et sont classées par chapitre. De cette façon, le lecteur ne sait jamais si on renvoie à une référence biblio-